



snalc

de l'école au supérieur

► **Communiqué de presse**

info@snalc.fr - snalc.fr - @SNALC_national

ÉNERGIE : L'ÉCOLE N'EST PAS FACULTATIVE

Le **SNALC** marque sa forte inquiétude sur le traitement réservé aux établissements scolaires dans le cadre de la politique énergétique menée cet hiver.

Le **SNALC** indique qu'aucun échange concret n'a eu lieu jusqu'à présent au ministère de l'Éducation nationale sur le sujet.

Le **SNALC** rappelle que l'École n'est pas facultative, et que les premières mesures évoquées (pas de cours le matin en cas de délestage) seront difficiles voire impossibles à mettre en place.

Pour le **SNALC**, l'École est une priorité qui ne se discute pas. Il demande donc que le schéma prévu par l'État et les collectivités locales permettent le maintien de tous les cours, dans des conditions de travail correctes. Il s'opposera à toute mise en place d'une « continuité pédagogique » à distance, qui n'est pas l'École, et qui n'a pas de base juridique.

Le **SNALC** demande enfin que les organisations représentatives des personnels de l'Éducation nationale soient dès à présents associées à la réflexion d'ensemble, et que des choix soient faits à tous les niveaux pour chauffer correctement nos établissements.

Paris, le 1^{er} décembre 2022

Contact :

Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, president-national@snalc.fr

SNALC. De l'école au supérieur